

République de Djibouti

-----  
Unité – Egalité – Paix

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES CHARGÉ DE L'INDUSTRIE

Présentation du Premier rapport de l'Examen National Volontaire sur les Objectifs du Développement Durable de Djibouti

7eme ATELIER REGIONAL SUR LES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES



Présenter par  
DINI ALI DAOUD

RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

# SOMMAIRE

❖ Cadre institutionnel et processus DU VNR

❖ LES PROGRES MAJEURS

❖ LES DEFIS ET PRESPECTIVE

# 1- Cadre institutionnel et processus ENV.

- La République de Djibouti a élaboré et présenter son premier VNR sur la mise en œuvre des (ODD) de l'Agenda 2030, au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) en 15 juillet 2022, dont le thème est « Rebâtir en mieux après la pandémie du coronavirus (COVID-19) tout en accélérant la mise en œuvre complète du Programme de développement durable à l'horizon 2030 »
- À travers ce premier ENV la République de Djibouti honore les engagements pris de se conformer aux exigences du développement durable de l'agenda 2030, au Sommet des Nations Unies de septembre 2015, et affirme son statut de démocratie stable, pacifique et émergente économiquement, dans une région théâtre de maintes conflits et catastrophes naturelles.
- Ce premier Examen national volontaire de Djibouti s'est déroulé dans un contexte marqué par les multiples crises que pose la pandémie du Covid-19, par les tensions socio-politiques dans la région de la Corne d'Afrique au cours des deux dernières années, et par la hausse des prix de certains produits de première nécessité due au conflit entre la Russie et l'Ukraine et au climat géopolitique mondial actuel.
- Le processus de préparation de l'ENV a servi également de catalyseur au renforcement du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre des ODD et à identifier les domaines où une aide supplémentaire est nécessaire.
- Le processus d'élaboration du rapport de l'ENV sur la mise en œuvre des ODD a été mené selon un processus de consultation transparent, inclusive et participative impliquant toutes les parties prenantes concernées et tous les acteurs de la société djiboutienne.

# Cadre institutionnel et processus ENV.

- Le nouveau Plan National de Développement (PND) « Djibouti ICI » 2020-2024 est entièrement aligné sur les cibles et indicateurs des ODD. La Stratégie et le Programme d'Action National pour la Diversité Biologique (SPANB) de 2017 du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable est en parfaite alignement aux ODD aux 17 ODD.
- Le processus de domestication et de priorisation a permis d'identifier et de prioriser 55 cibles parmi les 107 cibles opérationnelles, et 27 cibles de mise en œuvre et de l'objectif du partenariat mondial (82 cibles au total). Pour les 55 cibles opérationnelles priorisées, les travaux de cartographie ont permis de prioriser 140 indicateurs dont 83 indicateurs présentent une valeur de référence/
- Au niveau institutionnel, cette mise en œuvre est faite à travers le mécanisme de mise en œuvre et du suivi de la Vision 2035 et des plans quinquennaux de développement. Le processus d'élaboration du rapport de ce premier ENV, a été pilotée par un Comité National de Haut Niveau.

- **Progression de la mise en œuvre des ODD**

**2015** : Mise en place des cadres institutionnelles

**2016** : Intégrations des ODD dans les priorités des plans stratégiques du pays

**2017** : Promulgations de la loi portant protections des personnes a besoins spéciaux

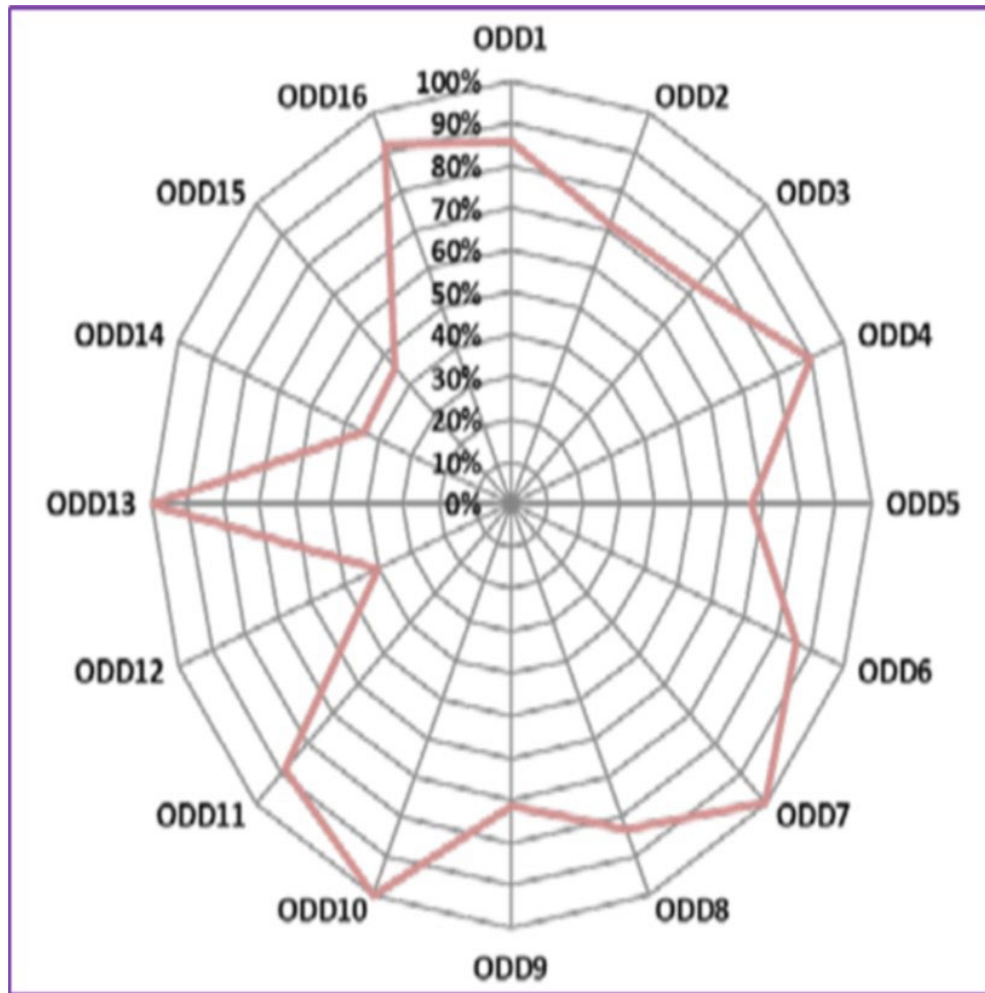
**2017** : Inclusion socio-économique des refugies dans les systèmes nationaux

**2019** : Intégration et Alignement des ODD dans les plans stratégiques nationales SCAPE et du plan DJIBOUTI ICI et de la Stratégie et Programme d'Action Nationaux pour la biodiversité

**2021** : Mise en place de la commission pour l'examen national volontaire

**2021** : Création du Ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable



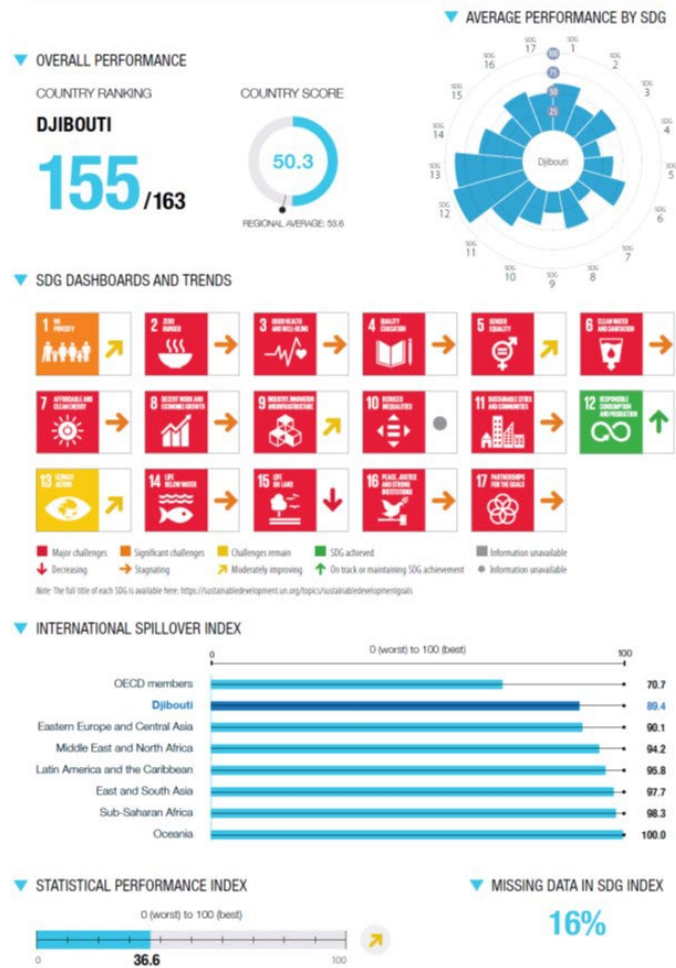


## • Situation globale sur la mise en œuvre des cibles des ODD prioritisées par la République de Djibouti

- **ODD1:** 40 % à 35,8 % en matière de pauvreté global.
- **ODD2:** 42% en 2001 à 16,2% en 2019.
- **ODD10:** En 2020, on compte 241 réfugiés pour 100 000 habitants contre seulement 72 réfugiés pour 100 00 habitants en 2012.
- **ODD11:** Mise en place par décret et une loi portant politique nationale de gestion des risques et des catastrophes a été adoptée.
- **ODD12 :** Djibouti a été désignée « *capitale mondiale du tourisme et de la culture pour 2018* » par le Conseil européen du tourisme et de la culture. Le pays possède des sites classés sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, dont les lacs Assal et Abbé et le parc national de la forêt du Day.

## DJIBOUTI

Sub-Saharan Africa



- 155 sur 163 des cibles des objectifs de développement durable selon l'agenda 2030;
- Presque 50% des cibles des ODD ont été atteintes.

**2- LES RÉALISATIONS POUR LES CIBLES DES CINQ ODD  
PRIORITAIRES RETENUS PAR DJIBOUTI POUR LE FPHN  
DE 2022 SE PRÉSENTENT COMME SUIT :**





- 79,5% à 89,6% au cycle primaire et de 57,5% à 70,9% au 1er cycle du secondaire;
- La majorité (96%) des établissements du 1er cycle secondaire sont dotés d'électricité et d'eau potable et ses taux se situent respectivement à 83% et à 91% au cycle primaire.



- Stratégies nationales d'abandon total des MGF/Excision adopté en 2006 et puis en 2018;
- La prévalence des MGF/Excision chez les femmes (tous âges confondus est de (-22,4%) depuis 2006 en passant de 93,1% à 70,7% en 2019;
- La loi portant sur le « code de la famille » adopté en 2002 a permis de protéger considérablement les jeunes filles de 20-24 ans contre le mariage précoce (1,3% en 2012);
- Le taux des femmes de 15-49 ans contre toutes les formes de violences conjugales est de 12,6% en 2019;
- Accès des femmes aux fonctions de prise de décisions : en 2022, parmi les députés, 26,15% ;
- La proportion de femmes occupant des postes de direction est passée de 12,31% en 2017 à 24,8% en 2019.



## Progrès dans la dimension sociale et économique

- La promotion et la protection des droits des personnes handicapées avec la création d'une Agence nationale des personnes handicapées (ANPH);
- L'inclusion socio-économique des réfugiés dans les systèmes nationaux (éducation, sécurité sociale et en protection sociale) , à travers:
  - La prise en charge de l'éducation des tous les enfants réfugiés des 3 anciens « camps transformés aujourd'hui en « villages »;
  - L'accès au programme d'assistance sociale de santé (PASS);
  - L'accès au programme national de solidarité famille (PNSF).





- La ratification au niveau national de toutes les conventions et les protocoles sur la biodiversité marine et terrestre;
- L'élargissement du réseau national des Aires Protégées Marine et le renforcement de leur gestion : 83 535 ha (7 Aires Marine Protégées ) ;
- De 2011 à de nos jours à Khor Angar et à Rasali 145 000 plantes Avicennia (44ha) ont été restaurer ;
- La protection de la superficie totale du site de Ramzar 3 000 ha ;



- 40 hectares de mangrove nettoyée;
- 125000 plantes à majorité d'avicennia marina plantées sur une superficie de 114 hectares;
- Elargissement des surfaces des aires marines protégées existantes à hauteur de 24 635 ha.



- L'aide publique au développement consacrée à la préservation et à l'exploitation durable de la biodiversité a augmenté de 8,8 millions de \$ US en 2018 par rapport à 2017 (soit 9,1 contre 0,3 millions de \$ US);
- Signature et ratification des conventions et des protocoles internationaux au niveau national(5 conventions et a instauré 3 lois);
- Mise en place de la Stratégie et Programme d'Action Nationaux pour la biodiversité en 2017;
- La superficie des sites importants pour la biodiversité terrestre qui était de 30 ha a été étendu à 680 ha en 2014 (soit une hausse de 650 ha) et 6 aires terrestres sont protégées à ce jour.



- Dans le but d'améliorer, de conserver et d'utilisation durablement les océans et leurs ressources, le pays a ratifié 5 conventions et a instauré 3 lois.
- Dans le cadre de la gestion et protection des écosystèmes marins et côtiers, le pays compte à ce jour:
  - 40 hectares de mangrove nettoyée
  - 125000 plantes à majorité d'avicennia marina plantées sur une superficie de 114 hectares.
  - élargissement des surfaces des aires marines protégées existantes à hauteur de 24 635 ha.



- Mise en place de la Grande muraille verte (GMV) afin de lutter contre les effets du changement climatique et la désertification, le tracé de la Grande muraille Verte en République de Djibouti est de 342.826 hectares ;
- L'élargissement du réseau national des Aires Protégées Terrestre (ATP). Cependant le pays compte :
  - Lac Assal,
  - Lac Abbé,
  - La forêt de Day,
  - La forêt de Mabla,
  - Assamo,
  - Djallelo,
  - La Réserve Naturelle de 680 ha à Douda (pour la conservation des animaux sauvages, la réintroduction d'espèces animales disparues de notre territoire ainsi que la préservation de la forêt des mangroves ) ;





- L'investissement direct étranger (IDE) s'est accrue en dépassant les 100% entre 2015 et 2018, passant ainsi de 124 à 265 millions de \$ US;
- Concernant les TIC, l'accès de la population à l'internet demeure faible mais continue de progresser à la hausse (24,8% en 2019 contre 14,1% en 2015);
- Depuis 2019, le pays s'est doté d'une législation nationale relative à la statistique conforme aux principes fondamentaux de la statistique et la valeur de l'ensemble des ressources allouées au renforcement des capacités statistiques est estimée à 178 493,18 \$ US en 2018.

### **3- DEFIS ET PERSPECTIVES :**

# Défis

- Résultats mitigés dans plusieurs secteurs et rencontre des lacunes tant dans l'appropriation, et l'intégration des ODD dans les politiques sectorielles qu'en matière de disponibilité des données nécessaires;
- Renforcements nécessaires dans les capacités supplémentaires dans la collecte de données ventilés et dans la coordination du système national des statistiques ;
- Les régions de l'intérieur ignorent encore l'agenda 2030 et les ODD;
- Sur les 154 indicateurs des 82 cibles des ODD priorisées retenus par Djibouti, seulement 57% sont renseignés faute de données disponibles.

# Perspectives

- Le dispositif institutionnel global de coordination, de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PND Djibouti ICI devra être redynamisé par :
  - Organisation régulières des réunions de revues périodiques pour assurer une coordination régulière et efficiente des politiques publiques;
  - Renforcement des capacités des structures nationales et les organes de coordination, de mise en œuvre, de suivi du plan national de Djibouti;
  - Amélioration des structures sectorielles en charge de collecte, de traitement et de diffusion des données statistiques;
  - Plus grande mobilisation des appuis des partenaires techniques et financiers.

- Conclusion

Le Gouvernement de Djibouti réaffirme son engagement à faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte et de promouvoir la participation inclusive de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre des ODD et en rendre compte.